



Confort Infos

1 Le mot du Maire Le mot du Maire

Directeur de la publication

Patrick Le Dréau

Rédacteurs

Anne-Marie Claquin

Laurent Coatmeur

Patrick Le Dréau

Mathilde Conty

Photos

Sébastien Lohmann

Mathilde Conty

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce nouveau numéro du Confort Infos est consacré, en partie, au budget communal qui a été voté en avril dernier. Derrière ces chiffres, vous retrouverez des opérations réalisées ou en cours de réalisation dont le début de la commercialisation du nouveau lotissement communal Heol Ar Vro.

Un point est également consacré à la Fête du cheval et de la forge qui fêtera ses 20 ans en septembre et dont le programme s'annonce alléchant.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été !

Bien à vous.

Patrick Le Dréau
Maire de Confort-Meilars

2 Finances

1. Relèvement des taux de la fiscalité locale de 2%

Le revenu par habitant a augmenté de 8% en 2022 à Confort-Meilars, ce qui a engendré la perte de la « fraction cible » de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) versée par l'Etat (*). Celui-ci considère qu'il doit y avoir une corrélation entre les revenus des habitants et les taux de fiscalité locale.

Suite à l'analyse du cabinet conseil Ressources Consultants Finances, avec qui travaille notre Communauté de communes et qui apporte de précieux conseils aux collectivités adhérentes, il s'avère que notre commune pourrait de nouveau être éligible à cette dotation, voir l'abonder, si un effort fiscal raisonnable, lissé sur trois exercices, est réalisé.

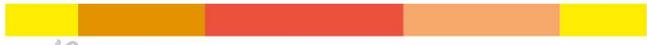
Malgré un contexte défavorable en raison d'une forte inflation et d'une hausse des bases de calcul de 7,10% fixée par l'Etat, le Conseil municipal, après avoir pris la mesure des éléments présentés, a validé une hausse de 2% des taux de fiscalité locale pour 2023.

Pour exemple, un ménage moyen de la commune verra sa taxe foncière augmenter de 43 €. en 2023 : 33 € sur les bases de calcul fixées par l'Etat et 10 € sur la hausse de taux de 2%.

Il est nécessaire de rappeler que les taux de fiscalité locale n'avaient pas augmenté sur la commune depuis 2012.

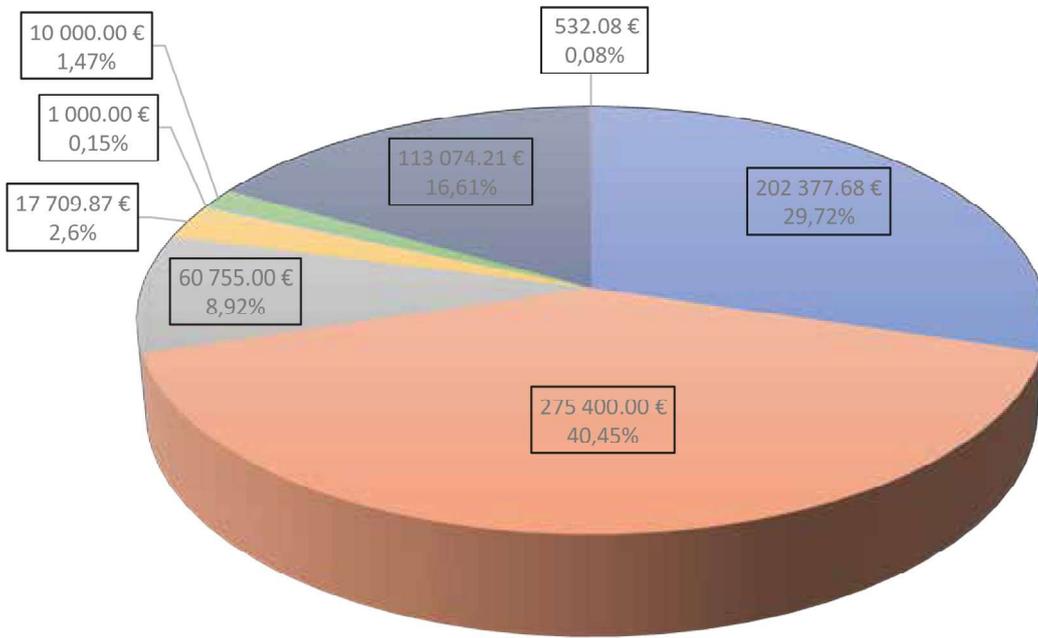
Cet effort fiscal, qui devra être vraisemblablement reconduit sur deux exercices, devrait permettre de retrouver des marges de manœuvre pour poursuivre les investissements nécessaires pour notre commune.

(*) : 46 687 € en 2021, la moitié en 2022 et la totalité en 2023.



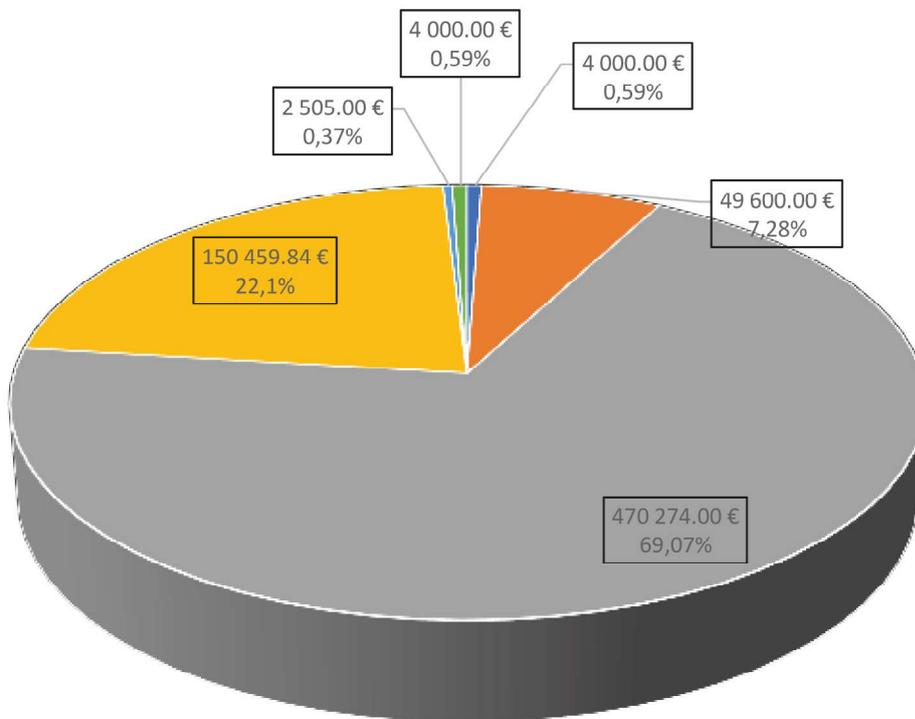
Budget primitif 2023

a. Fonctionnement



• Dépenses (680 848,84 €)

- Charges à caractère général (électricité, combustibles, fournitures cantine scolaire, entretien, petit équipement, administratives, scolaires entretien/réparation bâtiments et terrains, voirie, assurances, transports collectifs, fêtes/cérémonies, télécommunications)
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, formations, subventions associations)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement Section Investissement (pour équilibre Section Fonctionnement)



• Recettes (680 848,84 €)

- Atténuations de charges
- Produits services (agence postale, cantine et garderie scolaire)
- Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation résidences secondaires, dotations de la communauté de communes, fonds départemental DMTO)
- Dotations et participations (dotations de l'Etat)
- Autres produits de gestion courante (locations salle polyvalente)
- Produits exceptionnels

b. Investissements

• Dépenses (788 394,31 €)

- Matériel divers (tonnelles, tables et bancs) : **8 000 €**
- Voirie communale (programme 2023 et reliquat 2022) : **155 614,20 €**
- Aménagement du terrain de sport (installation d'un pare ballon ; régénération terrain de football) : **26 974,40 €**
- Aménagement du champ de foire (potelets et chaînes) : **9 536,80 €**
- Espace multi-sports (pare ballon) : **10 009,20 €**
- Mobilier scolaire : **855,60 €**
- Mobilier mairie : **1 500 €**
- Eclairage public (schéma directeur d'aménagement) : **44 292,79 €**
- Mobilier centre-bourg : **761,38 €**
- Mobilier sécurité routière (panneaux de signalisation) : **2 000 €**
- Agrandissement du cimetière : **25 000 €**
- Salle polyvalente (démarrage des travaux) : **192 923 €**
- Atelier communal ZA Penguel (acquisition d'un lot pour les Service techniques) : **10 500 €**
- Vestiaires stade (réfection de la couverture) : **36 382,38 €**
- Numérotation des voies (plaques) : **2 000 €**
- Aménagement cours de l'école (jeux et cabanon) : **15 000 €**
- Rénovation ponts : **20 000 €**
- Aménagement sécurité routière (sortie Est du bourg) : **10 000 €**
- Emprunt (remboursement du capital) : **67 812 €**
- Avance BP Commune vers lotissement Heol Ar Vro : **139 232,56 €**
- Dépenses imprévues : **10 000 €**

• Recettes (788 394,31 €)

- Fonds de compensation TVA (remboursement de l'Etat sur opérations N-1) : **43 738 €**
- Taxe d'aménagement : **6 000 €**
- Excédent de fonctionnement capitalisé (affectation résultat de fonctionnement 2022) : **173 658,73 €**
- Aménagement du terrain de sport (subvention FAFA) : **5 000 €**
- Aménagement Impasse des camélias (subvention départementale Pacte Finistère 2030) : **19 000 €**
- Auvent cour de la forge (subvention de l'Etat) : **14 000 €**
- Espace multi-sports (subvention de l'Etat) : **7 800 €**
- Salle polyvalente (subvention de l'Etat) : **130 000 €**
+ subvention départementale 55 000 €) : **185 000 €**
- Excédent antérieur reporté : **195 298,29 €**
- Virement de la section fonctionnement : **113 074,21 €**
- Produits des cessions d'immobilisations (réserve foncière lotissement) : **25 293 €**
- Opération d'ordre : **532,08 €**

1. Lotissement Heol Ar Vro

a. Commercialisation des lots

Les lots du tout nouveau lotissement communal sont ouverts à la commercialisation. La commune de CONFORT-MEILARS lance la commercialisation des 20 lots individuels libres du lotissement *Heol Ar Vro*.

Les lots 6, 8, 9 et 14 ne sont pas ouverts à la commercialisation, il s'agit de lots réservés à Douarnenez Habitat. Vous pouvez prendre connaissance via le plan ci-dessous des lots libres mis à la commercialisation.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un lot, vous devez déposer votre candidature en remplissant le formulaire de candidature. La candidature est à retourner à l'accueil de la mairie **au plus tard le 15 septembre 2023**. Les candidatures seront ensuite analysées par la Commune sur la base de critères pour l'attribution des lots. Les candidats seront informés de la suite réservée à leur demande au plus tard le 15 octobre 2023.

b. Plan du lotissement

Les surfaces des lots sont provisoires pour information, dans l'attente de la finalisation du bornage définitif.



2. Sécurité Centre-Bourg

• La sécurisation de la départementale coté EST du bourg

En lien avec Finistère Ingénierie Assistance, nous avons opté pour un nouveau dispositif de sécurité afin de faire ralentir les véhicules dans l'agglomération.

Pour mémoire, nous avons constaté des vitesses excessives et pointant à 130 km/h en pleine journée.

D'autre part, nous avons le devoir de protéger nos habitants circulant à pied et en vélo, notamment les plus jeunes, se rendant au parc de jeux.

Nous ne sommes pas qu'un bourg traversé par plus de 5000 véhicules/jours mais aussi une COMMUNE qui vit !!



Aménagements légers entrée Est de Confort-Meilars

Objectifs recherchés :

- Apaiser la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes
- Garder une circulation fluide notamment en période estivale



Exemples de réalisation similaires



Ecluse simple (Penmarc'h)



Passage piétons renforcé et marquage de rives en résine pépite (Saint-Divy)



L'idée d'étendre le dispositif à l'ensemble de l'agglomération est en réflexion.

Classe découverte

1. Classe découverte à l'île de Batz

Du 11 au 14 avril 2023, les classes primaires de l'école de Confort sont allées en classe de découverte à l'île de Batz : visite du jardin Georges Delaselle qui abrite des plantes de plusieurs continents.

La tempête a empêché de faire du kayak de mer, à la place : sauvetage côtier.

Course d'orientation par groupe avec carte et boussole pour trouver différents sites.

Promenade guidée sur l'île, visite de ND de Bon Secours, photo de groupe devant la jolie fresque de l'école publique, déambulation sur le port, sa barge qui permet de transporter tout ce qui est volumineux, la cale et ses casiers à homards, les 3 bateaux goémoniers de l'île, les jardins de culture de pommes de terre...

Le dernier jour : activité ornithologie avec observation des oiseaux aux jumelles.



Aménagement des cours

2. Aménagement des cours

Début juin, l'entreprise Breizh Trax est venue poser des jeux thermocollés dans la cour maternelle : un escargot multicolore à lettres et un circuit vélo.

Nous attendons la pose d'une cabane pour les maternelles et un billodrome pour les grands.



20^e Fête du cheval
20^e Fête du cheval et de la forge

• **Le 9 septembre**

14h30 : Visite du verger conservatoire

17h : Chorale Avel Vro

• **Le 10 septembre**

11h : Défilé

12h : Repas

14h : Concours de chevaux de trait, spectacle avec Pierre Quéménéur, passage dans le feu, jeux d'eaux... (Centre Equestre de Plouhinec)

15h : Fabrication du cidre

Tout au long de la journée : Crêpes, gâteaux, café, commerçants et artisanat.



